

AVIVO CHABLAIS VAUDOIS

Association de défense et de détente des retraités

p.a. E. Desarzens, secrétaire

Rte de Mamont 13, 1880 Les Plans-sur-Bex

☎ 079 245 00 52 - ✉ eliane.desarzens@outlook.com

Aux membres
De l'AVIVO-Section Chablais

Bulletin no 101–2026

Chères et chers membres de la section,

Par le présent courrier, nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale annuelle de notre section :

Le jeudi 23 avril 2026
À 14h30, à Aigle
Salle de Paroisse de l'Eglise Evangélique Réformée Vaudoise (EERV)
Avenue des Glariers 4A

Dont voici l'ordre du jour :

1. Bienvenue et ouverture de l'assemblée générale
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 02.05.2025*
3. Rapport du président
4. Rapport de la caissière sur les compte 2025
5. Rapport de la secrétaire sur l'activité 2025
6. Rapport des vérificateurs sur les comptes 2025
7. Cotisations et « Courrier » de l'AVIVO
8. Admissions, démissions, décès
9. Election du Comité
10. Election des vérificateurs des comptes
11. Présentation du budget 2026
12. Activités et sorties annuelles
13. Divers et propositions individuelles

Une collation offerte par la section sera servie à l'issue de la partie statutaire.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à l'occasion de cette assemblée générale qui permet aussi d'échanger sur des objets d'actualité et de partager quelques moments conviviaux.

Bernard Borel
Président



* Disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la secrétaire.

AVIVO CHABLAIS VAUDOIS

Association de défense et de détente des retraités

p.a. E. Desarzens, secrétaire

Rte de Mamont 13, 1880 Les Plans-sur-Bex

☎ 079 245 00 52 - ✉ eliane.desarzens@outlook.com

Le billet du président

Cette infolettre se veut essentiellement une invitation à participer à l'Assemblée Générale de notre section de l'AVIVO-Vaud à laquelle le Comité se réjouit de vous rencontrer. Il a été décidé de tenir cette AG à Aigle puisque nous avons maintenant presque autant de membres du chef-lieu que de Bex, l'idée étant dorénavant d'alterner entre ces localités. A noter que l'accès en voiture y est aisé puisque la salle réservée se trouve juste en face du parking des Glariers.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la **sortie de printemps** aura pour but le Château de Grandson, récemment rénové, pour ainsi nous plonger dans mille ans de notre histoire. Elle est programmée au **jeudi 4 juin**. Vous recevrez des nouvelles précises et la manière de s'y inscrire courant mai.

Sur le plan politique, l'AVIVO va devoir se battre contre 2 décisions que le Conseil National a adoptées dernièrement et qui nous touchent directement, nous les Aînées et les Aînés :

- D'une part, l'augmentation de la franchise minimale de l'assurance maladie que les autorités veulent faire passer à 400 frs. Cela va toucher directement celles et ceux qui vont le plus régulièrement chez le médecin, soit parce qu'ils souffrent d'une maladie chronique ou qu'ils sont tout simplement âgés et ne peuvent pas « se payer » une franchise à 2500 frs. En plus d'une prime maladie LAMAL mensuelle de plus de 500 frs, les 400 premiers frs seront à notre charge et ensuite le 10% des factures jusqu'à concurrence de 700 frs.
- D'autre part, une motion est passée au Conseil National pour que toute consultation aux urgences soit, avant toute prestation, facturée 50 frs et à charge directe du malade, sauf pour les enfants ou si ordonnée par un médecin. Comme si le médecin-traitant était toujours disponible et comme si on allait aux urgences d'un hôpital par plaisir ! C'est de nouveau une manière de diminuer la solidarité sociale face à la maladie alors qu'elle devrait être le fondement de l'assurance et de faire peser l'augmentation des coûts de la santé sur les malades !

Donc, beaucoup de travail à venir pour un Comité toujours motivé et qui est prêt à rempiler, avec quelques modifications, dans l'esprit qui a été le nôtre depuis 3 ans. D'ici là prenez soin de vous et à tout bientôt !

Bernard Borel
Président